



Lignes directrices

Vision/ but

Le CT encourage le développement sain de l'enfant et soutient les parents dans leur rôle éducatif. Il respecte leurs valeurs et intègre leurs orientations éducatives dans la vie quotidienne du CT.

Le bien-être de l'enfant est au centre des préoccupations.

Mandat

Le CT est mandaté par le canton de Berne. Il offre un placement semi-stationnaire de courte durée dans le domaine de la prévention pour les enfants, les adolescents et leur famille en situation de vie particulière.

Considération

Nous respectons l'individualité et l'intégrité de chacun. Nous allons à la rencontre de chacun avec sincérité et empathie.

Mode de travail

Le CT travaille selon l'approche systémique et orienté vers les ressources de chacun. Il soutient également l'autonomisation des individus.

Une part important de notre travail consiste en la collaboration avec la famille ainsi qu'avec tous les professionnels et institutions concernés.

Ressources/personnel

Une communication transparente, de la reconnaissance et une participation importante de la part des collaborateurs sont la base de notre manière de travailler.

Qualité et garantie de qualité

La qualité de l'offre du CT est garantie par le professionnalisme, l'empathie et l'engagement personnel des employés.

Le recours à la formation continue et à la supervision promeut la qualité structurelle, processuelle et permet d'atteindre les objectifs fixés.

Les besoins et le degré de satisfaction de chacun sont régulièrement évalués de manière interne et externe à la structure.

Aspect économique

Le CT utilise les moyens mis à disposition, selon les statuts de contrat et de l'association, de manière ciblée.